

DECISION D'APPROBATION DE MODELES
N° 91.00.614.001.1 DU 28 JANVIER 1991

Balance à équilibre automatique ALCATEL-SATMAM modèles EPS 30-5-2 et EPS 30-2-2 à usage postal

(CLASSE III)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 65-487 DU 18 JUIN 1965 MODIFIE PAR LE DECRET N° 75-1201 DU 4 DECEMBRE 1975 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE ET INSTRUMENTS DE PESAGE INDIQUANT LE PRIX.

FABRICANT

FRIDEN-ALCATEL, 30995 Huntwood avenue,
Hayward CA 94 544, E.U.A.

DEMANDEUR

ALCATEL-SATMAM, 113, rue Jean Marin Naudin,
92220 Bagneux.

OBJET

La présente décision complète la décision d'approbation de modèles n° 89.1.12.639.3.3 du 5 décembre 1989 (1).

CARACTERISTIQUES

La balance à équilibre automatique ALCATEL-SATMAM modèles EPS 30-5-2 et EPS 30-2-2 faisant l'objet de la présente décision diffère du modèle EPS 30-5-2 approuvé par la décision précitée par :

– la portée maximale fixée à 2 kg pour le modèle EPS 30-2-2,

– l'ajout d'une fonction de calcul simulé identique à celle équipant le modèle EPS 30-5-3 ayant fait l'objet de la décision (1) précitée.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Le numéro et la date d'approbation inscrits sur la plaque d'identification des balances objets de la présente décision sont :

- ceux de la décision (1) précitée pour le modèle EPS 30-5-2,
- ceux figurant dans le titre de la présente décision pour le modèle EPS 30-2-2.

DEPOT DE MODELE

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie et de la recherche Pays de la Loire et chez le demandeur.

VALIDITE

La présente décision est valable jusqu'au 20 janvier 1999.

REMARQUE

La balance ALCATEL-SATMAM modèle EPS 30-2-2 est commercialisée sous les références SATAS TEP 21 et OPUS ALCATEL SMH BCT 22.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :
PAR EMPÊCHEMENT DU DIRECTEUR GENERAL
DE L'INDUSTRIE :

L'INGENIEUR GENERAL DES MINES,
M. GERENTE

(1) *Revue de Métrologie*, décembre 1989, page 1535.